AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

FACULTE DES SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES DE MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE
Après approbation
Séance du Jeudi 8 juillet 2021
Siégeant en formation plénière

ETAIENT PRÉSENTS :

Le Président : G. LÉONETTI.

Collège des Enseignants A : P. BERBIS, L. BOUBLI, E. CHARAFE-JAUFRET, P. DESSI, F. DUFFAUD, B. FOTI, S. GUIS, A. MEYER-DUTOUR

Collège des Enseignants B : D. BIRNBAUM, S. COLSON, V. GELSI-BOYER, C. PHILI-ALLIEZ, P. SAUVAGEON, A. TOSELLO, C. ZAKARIAN

Personnel BIATSS : E. ROSA

Collège Étudiants : L. DUFFAUT, A. PLESSY, A. TICHADOU

Personnalités Extérieures : F. CREMIEUX

Invités : J-M VITON, K. CHAUMOITRE, P. ADALIAN

ONT VOTÉ PAR PROCURATION :

Collège des Enseignants B : C. DELTEIL, T. RADULESCO

Collège Étudiants : S. BETTAIEB, M-B. ROUX, J. WITTMEYER, C. ZYBURA

Personnalités Extérieures : D. NOBILE

ETAIENT ABSENTS

Collège des Enseignants A : A. TREBUCHON-DA FONSECA

Collège des Enseignants B : C. CASSAGNE

Personnel BIATSS : J-P. MARIOTTI, L. NOE, A. QUERDRAY

Collège Étudiants : L. ROMESTAN

Personnalités Extérieures N. CHEVALIER, G. GIBELLO, M-L. GUIDI MELIKOFF, S. PEREZ, L. PERNEY, M-P. SICARD-DESNUELLE

Monsieur le Doyen ouvre la séance à 18 h 00 en demandant l'approbation du Procès-verbal du Conseil de Faculté plénier du jeudi 17 juin 2021.

Le Conseil adopte les procès-verbaux des conseils précédents et approuve à l'unanimité de ses membres présents ou représentés l'ordre du jour.

- ***VIE UNIVERSITAIRE***

Ecole de médecine

MCC 2021-2022
DFGSM2
Voté en comité des études le 02/07

MCC 2021-2022
DFGSM3
Voté en comité des études le 02/07

MCC 2021-2022
DFASM2
Voté en comité des études le 02/07

MCC 2021-2022
DFASM3
Voté en comité des études le 02/07

Ecole de médecine Dentaire

MCC 2021-2022
Ecole de médecine Dentaire
Voté en comité des études le 02/07

Ecole Sciences de la réadaptation

MCC 2021-2022
Ergothérapie
Voté en comité des études le 02/07

MCC 2021-2022
Pédicure-Podologie
Voté en comité des études le 02/07

MCC 2021-2022
Orthoptie
Voté en comité des études le 02/07

MCC 2021-2022
Masso-Kinésithérapie
Voté en comité des études le 02/07

MCC 2021-2022
Orthophonie
Voté en comité des études le 02/07

Modifications apportées

Dans le but d'harmoniser l'évaluation des stages au sein de la Faculté SMPM, les notes de stage ont été supprimées et remplacées par un système de validation (pages 15 et 16 pour la 4ème année, 20 et 21 pour la cinquième année).
Le stage clinique de 5ème année considéré comme un seul « gros stage » réparti sur les deux semestres, a été divisé en deux parties (page 21 et 22).
Le système de compensation est également supprimé, tous les stages devant être validés individuellement.

MODALITÉS GÉNÉRALES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (M3C)
MASTERS DU DOMAINE
SCIENCES DE LA SANTE

Présentation
(extrait de l'annexe)

Modifications apportées

- Absence de possibilité de passage avec des dettes
- Création du statut de coordinateur pédagogique
- Cadrage de la date de modification des UE (deadline au 15 novembre)
- Contrats pédagogiques simplifiés et mise en place du « supplément au diplôme »

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

Calendrier universitaire Ecole de Médecine

Changement de Responsables UE

Enseignements DFGSM2
* TP formation au numérique :
Le Dr Jean-Charles DUFOUR co-responsable (avec le Pr Roch GIORGI)
* Sémiologie générale :
Le Pr Nicolas SCHLEINITZ remplace le Pr Jean-Robert HARLE

Enseignements DFASM1
* Médecine interne :
Le Pr Brigitte GRANEL-REY remplace le Pr Jean-Robert HARLE
* Hématologie :
Le Pr Brigitte GRANEL-REY remplace le Pr Jean-Robert HARLE

Enseignements DFASM2
* Discipline : Rhumatologie- Ostéo-articulaire :
Le Pr Thao PHAM remplace le Pr Pierre LAFFORGUE
* LCAA :
Le Dr Noémie RESSEGIER co-responsable (avec le Pr Pascal AUQUIER)
* Unités d'enseignements libres UEL 1 et UEL 2
Le Pr Elke VIEHWEGER n'est plus coordonnateur responsable
(pour information co-responsabilité pour l'UEL 1 avec le Pr Véronique VITTON et co-responsabilité pour l'UEL 2 avec le Pr Véronique VITTON et le Pr Pierre CHAMPSAUR)

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

Liste des bénéficiaires du bonus pour les étudiants ayant participé aux distributions alimentaires et au guichet d'aide aux étudiants sur le site de la FSMPM.

En prévision du contexte sanitaire tous les MCC ont été modifiés afin de prendre en compte ce bonus au titre de l'année universitaire 2021-2022

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

- ***VIE FACULTE***

Tarifs clinique podologie

Application de nouveaux tarifs dans le cadre d'une convention spécifique avec l'établissement **Hospitalité Pour les Femmes - Maison d'Enfants. Cette convention est prévue pour l'année universitaire 2021/2022.**

Désignation des actes	Tarifs publics (validation en CF du 10/2/2021	Tarifs conventionnés
Soins Instrumentaux	15 € (quinze euros)	10 € (dix euros)
Consultation sans appareillage	15 € (quinze euros)	10 € (dix euros)
Consultation suivie d'appareillage et contrôle	40€ (quarante euros)	20€ (vingt euros)
Appareillage d'orteil et d'ongle ou contention	15€ (quinze euros)	10€ (dix euros)

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

La Secrétaire de Séance
Déborah ROCCHICCIOLI

Monsieur le Doyen
Georges LEONETTI